



GLOBAL MARCH
Against Child Labour
Contra el Trabajo Infantil
Contre le Travail des Enfants



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale

LE TRAVAIL:
PAS L'AFFAIRE DES ENFANTS



PRISE DE POSITION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE LE TRAVAIL DES ENFANTS EN AFRIQUE : PRIORITÉS URGENTES DU CONTINENT



Le groupe des OSC, **s'engage et œuvre afin d'éradiquer le travail des enfants dans les pays du Sud et du Nord depuis plus de deux décennies**. Le groupe des OSC est dirigé par La Marche mondiale contre le travail des enfants, Travail : Pas l'Affaire des Enfants (Alliance of the Stop Child Labour coalition, Save the Children the Netherlands et UNICEF the Netherlands), Internationale de l'Éducation, et d'autres organisations. Nous représentons les voix, les préoccupations et les aspirations des organisations nationales et locales de la société civile, des syndicats, des communautés et des enfants à travers le monde, y compris en Afrique. Les membres du groupe des OSC interviennent depuis des années **afin que les enfants et les familles aient une vie respectueuse et digne, où tous les droits de l'homme sont respectés et réalisés**.

Le Groupe des OSC se félicite de la convocation de la 5ème Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants, qui se tiendra cette année en mai en Afrique du Sud. La conférence est organisée dans un contexte de ralentissement du processus d'éradication du travail des enfants, avec le COVID-19 qui menace de faire dérailler les progrès réalisés jusqu'à présent, et à moins de 4 ans de la cible 8.7 des ODD de 2025.

Nous partageons notre vision et appelons à une action urgente **afin que les enfants d'Afrique puissent profiter de leur enfance, sans être exploités, et qu'ils puissent tirer parti de tout leur potentiel grâce à l'éducation et à l'apprentissage** et créer de la valeur pour eux-mêmes, leurs communautés et la société une fois adultes.

ACCÉLÉRER L'ÉRADICATION DU TRAVAIL DES ENFANTS EN AFRIQUE : CE QU'IL FAUT FAIRE

Ces 3 questions clés sont basées sur les problèmes liés au travail des enfants sur le continent africain :

- 1) **Appel à l'action afin de mettre en place une éducation qualitative, formelle et sûre**, investir dans une éducation de qualité, formelle et à plein temps pour tous les enfants jusqu'à l'âge de 15 ans dans le monde. En outre, tous les enfants âgés de 15 à 18 ans devraient être soutenus pour poursuivre une éducation formelle de qualité à temps plein.

Pour ce faire, les gouvernements, les donateurs et les parties prenantes doivent œuvrer pour :

- a) **l'augmentation de l'allocation budgétaire pour le travail des enfants et le portefeuille de l'éducation**, avec au moins 20 % du budget national ou 6 % du PIB dans l'éducation publique de qualité et en assurant des synergies fortes entre l'éducation et les systèmes de protection de l'enfance et de protection sociale dotés de ressources adéquates.
- b) **la réouverture en toute sécurité des écoles** fermées en raison de la pandémie de COVID-19 et/ou d'autres crises, pour tous les enfants mais en priorité les plus jeunes, car ils sont les plus exposés selon les données de l'OIT.
- c) **une formation de qualité, le recrutement et des conditions de travail décentes pour les enseignants**, et s'assurer que les enseignants reçoivent toujours leur salaire en cas de fermeture d'école due à la COVID-19 et/ou à d'autres crises.

d) une **réponse adéquate aux déplacements/migrations et au travail des enfants résultant des crises climatiques et d'insécurité**, en développant et en mettant en œuvre des **politiques d'environnement d'apprentissage sûr**, en garantissant le droit¹ des enfants déplacés et des migrants à une **éducation de qualité**, et en investissant dans des **mesures de protection sociale** pour les enfants et les familles menacés par les crises climatiques et d'insécurité.

2) Appel à l'action afin de **développer les stratégies et politiques inclusives** visant à éliminer le travail des enfants, notamment :

a) favoriser **l'égalité des sexes et promouvoir des stratégies inclusives** - sans distinction de caste, de religion, de handicap ou de toute autre forme de discrimination et d'exclusion - et développer et mettre en œuvre des politiques d'apprentissage sûres pour protéger et aider tous les enfants à s'inscrire et à rester à l'école.

b) investir dans des **mesures de protection sociale** (telles que des allocations/subventions en espèces, des VSLA², un soutien à la mise en place d'AGR³, des programmes d'alimentation scolaire, etc.) ciblant les familles avec des enfants à risque de travail des enfants pour que ces derniers puissent accéder à l'école et y rester, au moins jusqu'à l'enseignement primaire comme première étape et priorité.

3) Appel à l'action afin d'intensifier les efforts visant à **éliminer le travail des enfants au-delà des chaînes d'approvisionnement mondiales** - en particulier dans l'agriculture - y compris les sous-secteurs tels que l'agriculture de subsistance, la pêche et l'aquaculture, et d'autres secteurs tels que le **travail domestique**, qui font largement partie de l'économie informelle où la majeure partie du travail des enfants est répandue.

Pour ce faire, les gouvernements, les donateurs et les parties prenantes doivent :

a) promouvoir **des mesures visant à lutter contre le travail des enfants dans l'agriculture familiale**, telles que l'augmentation des revenus des petits exploitants et des exploitations familiales dans l'agriculture afin de mettre fin à leur dépendance fonctionnelle au travail des enfants et au risque pour ces enfants d'entrer dans le travail des enfants à un âge précoce.

b) promouvoir des conditions de travail décentes pour les adultes, y compris des salaires décents, et veiller à ce que des systèmes adéquats d'inspection et de contrôle du travail soient mis en place en vue de **formaliser l'économie informelle**.

¹ Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays

² Association Village Savings and Loan

³ Activités génératrices de revenus

1. QUESTIONS CLÉS ET URGENTES DU CONTINENT

1.1 Contexte général : situation du travail des enfants en Afrique

La prévalence du travail des enfants en Afrique a toujours été élevée, oscillant autour de 20 % de l'ensemble du travail des enfants dans le monde (voir le tableau ci-dessous). Toutefois, selon les dernières données, l'Afrique subsaharienne est la région où la prévalence du travail des enfants est la plus élevée et où le nombre d'enfants qui travaillent est le plus important, soit 23,9 % ou 86,6 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans. En effet, il y a maintenant plus d'enfants qui travaillent en Afrique subsaharienne que dans le reste du monde combiné. Il est évident que les objectifs mondiaux en matière de travail des enfants ne seront pas atteints sans une percée dans cette région.

Année des données sur le travail des enfants	Total du travail des enfants (au niveau mondial)	Total du travail des enfants (en Afrique)	Pourcentage du travail des enfants en Afrique
2008	215 millions	65 millions	25,3 %
2012	168 millions	59 millions	21,4 %
2016	151 millions	70 millions	22,4 %
2020	160 millions	87 millions	23,9 %

Aperçu de la question du travail des enfants sur le continent :

- Les chiffres officiels indiquent que les **garçons sont plus nombreux que les filles à travailler, soit 56,1 % contre 43,9 %, mais le travail des filles est souvent sous-estimé.** Le travail domestique rémunéré ou non rémunéré dans la maison d'un tiers engage principalement des jeunes filles, bien que ce travail ne soit pas reconnu comme travail des enfants dans les législations nationales ou/et, s'il est reconnu, la mise en œuvre et l'impact de ces législations sont limités.

- C'est en Afrique subsaharienne que la proportion de jeunes enfants qui travaillent est la plus élevée, c'est-à-dire que 60 % des enfants qui travaillent en Afrique appartiennent à la tranche d'âge des 5-11 ans (~52 millions). Ce qui implique que des millions d'enfants du continent entrent dans le monde du travail à un très jeune âge, ce qui aura des répercussions négatives sur leur développement et leur bien-être. Si l'on ajoute à cela le groupe d'âge des 12-14 ans, ce sont ~73 millions d'enfants qui travaillent, ce qui témoigne de **graves préoccupations et d'insuffisances en ce qui concerne la législation, les politiques et les efforts en matière d'éducation primaire universelle sur le continent.** Ce point est encore réaffirmé par les données selon lesquelles près de 30 % des enfants de 5 à 14 ans qui travaillent sur le continent ne sont pas scolarisés.

- **Le travail des enfants est un phénomène rural** en Afrique, le nombre d'enfants qui travaillent dans les zones rurales étant 4,5 fois supérieur à celui des zones urbaines. Ces

données sont également en corrélation avec les données sectorielles, où l'on constate que près de **80 % du travail des enfants en Afrique se trouve dans le secteur agricole**. En outre, **plus de 80 % de l'ensemble du travail des enfants est un travail familial**, ce qui implique que la majorité du travail des enfants dans les secteurs/zones agro-ruraux est un travail familial non rémunéré. **En outre, le travail agricole en Afrique constitue un point d'entrée majeur pour les enfants les plus jeunes.**

1.2 Questions clés du continent

Des efforts limités pour assurer un enseignement public de qualité

Donner accès à une éducation publique formelle de qualité à tous les enfants est l'une des stratégies les plus efficaces pour éradiquer le travail des enfants et réduire la pauvreté. La recherche sur le travail des enfants a solidement documenté la relation entre le travail des enfants et la scolarisation. Par exemple, le travail des enfants est associé à la fois à une faible scolarisation et à une entrée tardive à l'école, ce qui indique qu'une éducation publique de bonne qualité est également considérée comme un vaccin efficace contre le travail des enfants.

L'exemple de la région de Kolwezi, la ceinture de cuivre et de cobalt de la République démocratique du Congo, montre que le manque d'accès à une éducation publique de bonne qualité est un facteur clé du travail des enfants. Dans la région de Kolwezi, les écoles sont insuffisantes pour assurer l'éducation de tous les enfants. Les quelques écoles qui existent ont une structure de frais élevés, ce qui les rend inabordables et peu attrayantes pour les enfants de familles pauvres, faisant ainsi du travail dans les mines une alternative accessible qui permet également de mettre de la nourriture sur la table.

Malgré les efforts d'éducation primaire universelle déployés par les gouvernements de la plupart des pays du continent, des millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés et risquent de travailler, soit 32 millions (2018). On peut citer ici l'exemple du district de Kaliro en Ouganda. Selon le responsable de l'éducation du district dans une étude menée par une ONG sur le travail des enfants dans la culture de la canne à sucre, malgré l'existence de l'EPU en Ouganda, où l'éducation est considérée comme gratuite et obligatoire, les écoles primaires exigent des paiements supplémentaires allant de 20 000 à 100 000 UGX. Les enfants de familles pauvres, qui ne peuvent pas se le permettre, sont obligés d'abandonner leurs études.

Les facteurs responsables des taux élevés de non scolarisation et d'abandon scolaire comprennent le désavantage des zones rurales en matière d'accès à l'éducation, en particulier au niveau secondaire, l'existence d'importantes lacunes qualitatives en ce qui concerne les infrastructures, le matériel d'enseignement/apprentissage et les résultats de l'enseignement et de l'apprentissage, les mesures de protection sociale négligeables/limitées qui soutiennent/permettent la scolarisation et le maintien à l'école, et l'accessibilité financière (frais d'éducation/de scolarité), tous ces facteurs affectant la perception des bénéfices attendus de la scolarisation. Malgré l'importance de la population d'enfants scolarisés, les dépenses publiques pour l'éducation ont stagné à environ 4 % du PIB, même avant la pandémie, et sont inférieures à celles d'autres régions.

Le COVID-19 et la fermeture prolongée des écoles ont aggravé l'exclusion de l'éducation parmi les enfants des communautés vulnérables, entraînant des abandons scolaires et des lacunes d'apprentissage, mais les efforts du gouvernement pour assurer la continuité de l'éducation pour tous les enfants ont été limités. Rien qu'en Afrique orientale et australe, 69 millions d'enfants ne sont pas scolarisés en raison du COVID-19 et des facteurs pré-pandémiques. Au Ghana, entre autres, pendant la pandémie, alors que le gouvernement proposait des programmes d'apprentissage à distance, il s'est avéré que les enfants n'ayant pas accès à la télévision, aux appareils mobiles et à Internet ne pouvaient pas accéder aux programmes.

Selon une estimation de l'UNESCO, avant la pandémie, près de 69 millions d'enseignants devaient être recrutés. La pandémie a aggravé la situation. En Afrique subsaharienne, la pénurie est déjà au stade de la crise.

Il est clair que les enfants d'Afrique ont besoin d'un soutien accru pour retourner à l'école en toute sécurité et rattraper le plus rapidement possible l'éducation manquée.

Faible couverture des initiatives de protection sociale qui soutiennent les enfants et les familles exposés au travail des enfants

Plus de 40 % de la population de l'Afrique subsaharienne vit toujours dans l'extrême pauvreté et les taux d'inégalité restent à des niveaux élevés dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Dans un tel scénario, les mesures de protection sociale peuvent aider les familles à réduire la vulnérabilité et la pauvreté, ainsi que la probabilité de recourir au travail des enfants. Cependant, la région dans son ensemble a toujours une couverture beaucoup plus faible que les autres régions, c'est-à-dire que seulement 17% de la population en Afrique est couverte par au moins une prestation de protection sociale. Au cours des deux dernières décennies, de plus en plus de pays africains ont mis en place des régimes de protection sociale ciblant les groupes de population vulnérables, notamment les enfants et les familles, mais les taux de couverture effective sont faibles dans la plupart des pays.

Au Liberia et en Tanzanie, on a constaté que les lacunes des systèmes de protection sociale et la faible couverture dans les zones rurales alimentent respectivement le travail des enfants. Une étude sur le travail des enfants et le COVID-19, portant sur le Ghana et l'Ouganda, a noté que, bien qu'étant des pays pionniers dans le cadre de l'Alliance 8.7, les deux pays étaient à la traîne par rapport à leurs pairs de la région en ce qui concerne l'utilisation des programmes de transfert d'argent liquide pour répondre à la pandémie du COVID-19, qui servent de filet de sécurité protégeant les familles vivant en marge, contre une vulnérabilité accrue, notamment en poussant les enfants à quitter l'école pour travailler.

Un exemple de la manière dont les politiques de protection sociale peuvent soutenir l'éducation et réduire la probabilité du travail des enfants nous vient du Niger. Au Niger, les programmes de repas scolaires dans le cadre de la stratégie en faveur des adolescentes ont permis d'améliorer le taux de réussite scolaire des étudiantes, qui est passé de 32 % pour l'année scolaire 2013-2014 à 68 % pour l'année scolaire 2014-2015.

Situation déplorable des filles à la lumière des séquelles du COVID, et nécessité d'y accorder une attention particulière

La fermeture des écoles dans le cadre du COVID-19 a rendu plus de filles du continent vulnérables au mariage des enfants et aux grossesses précoces. Les grossesses chez les adolescentes ont augmenté de 60 % dans une partie de l'Afrique du Sud⁴. Si l'on ajoute à cela les politiques et pratiques de certains pays d'Afrique subsaharienne qui ne permettent pas aux filles enceintes ou aux jeunes mères de poursuivre leurs études, on estime qu'un million de filles resteront à la maison même après la réouverture des écoles⁵, et seront vulnérables au travail des enfants et aux abus sexistes. La République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Liberia, le Niger, le Nigeria, le Malawi, le Mozambique, l'Ouganda et la Zambie sont quelques-uns des pays qui ont connu une augmentation des grossesses chez les adolescentes dans le contexte du COVID-19.

Au milieu de la pandémie, il est également prévu et probable que davantage de filles seront poussées vers le travail domestique, normalement considéré comme acceptable pour les filles, bien que souvent caché, le travail domestique des enfants n'est pas reconnu ou est sous-réglementé dans la législation nationale.

Affectation inadéquate des ressources au travail des enfants, signe de la faible priorité accordée au portefeuille du travail des enfants dans les plans et politiques sociaux et de développement

Alors que les pays ont intégré le travail des enfants dans leur législation nationale, les programmes nationaux sur le travail des enfants ont eu tendance à recevoir peu d'attention dans les priorités sociales et de développement national. Alors que les pays ont intégré le travail des enfants dans leur législation nationale, les programmes nationaux sur le travail des enfants ont eu tendance à recevoir peu d'attention dans les priorités sociales et de développement national. Les unités chargées du travail des enfants sont confrontées à un manque d'inspecteurs du travail et à des ressources limitées pour l'inspection, ce qui se traduit par une application limitée du cadre juridique et politique du travail des enfants.

L'exemple de Jinja, en Ouganda, montre que le travail des enfants est une priorité non financée. À Jinja, le département du travail ne reçoit aucun fonds du gouvernement central. Ce n'est qu'à partir des recettes du district que 2 millions d'UGX (571 USD) sont alloués aux activités de travail. Ce montant est réparti pour être utilisé sur 12 mois par les 2 membres du personnel du service du travail.

Défis à relever pour lutter contre le travail des enfants dans l'agriculture et le travail domestique, qui font partie intégrante de l'économie informelle.

Malgré l'omniprésence du travail des enfants dans le secteur agricole sur le continent, la lutte contre le travail des enfants dans ce secteur a été semée d'embûches et les efforts ont été soit inadéquats et/ou inefficaces.

⁴<https://news-decoder.com/teenage-pregnancies-soar-in-africa-as-schools-shut-for-covid/>

⁵<https://www.wvi.org/opinion/view/nearly-one-million-pregnant-sub-saharan-african-girls-may-be-blocked-returning-school>

La législation a eu peu d'impact dans le secteur de l'agriculture car elle reste limitée, inapplicable, non appliquée ou seulement mal appliquée dans de nombreux pays. Par exemple, en Ouganda, alors que la culture, la plantation, la récolte et le transport de la canne à sucre font partie des activités dangereuses prévues par la législation nationale et interdites à l'emploi des enfants, le travail des enfants dans ce sous-secteur est courant dans la région orientale, ce qui indique des lacunes dans l'application de la loi. L'une des principales raisons de la faiblesse de l'application de la législation est l'absence ou la faiblesse des services publics d'inspection du travail dans l'agriculture et les zones rurales. De plus, comme la majorité des enfants travaillant dans l'agriculture travaillent ou plutôt « aident » dans les fermes/champs dans le cadre du travail familial, le travail familial des enfants dans l'agriculture est invisible, caché, non reconnu et encore plus difficile à aborder. L'accent est également mis sur certaines cultures populaires et sur la chaîne d'approvisionnement mondiale, comme le cacao, le café, l'huile de palme et le tabac, pour n'en citer que quelques-unes, alors que la majorité du travail des enfants est destiné à la consommation domestique.

Le travail des enfants dans les emplois domestiques reste un autre domaine difficile et pourtant négligé. Le travail des enfants dans ce secteur est souvent considéré comme acceptable, une norme pour les filles, normalement caché de la vue du public et hors de portée des inspections du travail, ce qui rend les enfants plus vulnérables. La nature cachée et la difficulté de détection de ce type de travail des enfants ont également conduit à une sous-estimation importante des chiffres de prévalence du travail des enfants dans le secteur domestique. Ce secteur a également reçu moins d'attention dans la politique et la programmation du travail des enfants par rapport au travail des enfants dans le secteur agricole. Comme mentionné précédemment, avec la vulnérabilité accrue des filles, le travail des enfants dans le secteur domestique devrait augmenter en raison de la pandémie. Un exemple est celui du Malawi, où une ONG a sauvé 33 filles du travail domestique en l'espace de trois mois seulement, en 2020. Une augmentation du nombre d'enfants engagés dans le travail domestique a également été observée en République démocratique du Congo⁶ et en Ouganda⁷.

La question du travail des enfants dans l'agriculture et le travail domestique décrite ci-dessus met clairement en évidence la forte prévalence du travail des enfants dans l'économie informelle. Bien que répandue, la lutte contre le travail des enfants dans l'économie informelle s'est avérée difficile en raison de la faiblesse ou de l'absence de législation et de son application, ainsi que de la grande vulnérabilité des personnes qui travaillent, aggravée par les mesures de protection sociale.

Crises climatiques et d'insécurité contribuant au déplacement/migration des populations et au travail des enfants

Le continent compte une majorité de pays fragiles et touchés par des conflits. L'insécurité liée aux conflits, ainsi que le changement climatique, ont été une source majeure de fermetures d'écoles, de déplacements de populations, de vulnérabilité accrue, de crise alimentaire et de travail des enfants dans de grandes parties de l'Afrique. Citons par exemple le cas de la

⁶ <https://www.reuters.com/article/us-congo-childlabour-idUSKCN2D70WC>

⁷ <https://www.newvision.co.ug/articledetails/111603>

sécheresse croissante au Cameroun, en République centrafricaine, au Tchad, en Libye, au Niger, au Nigeria et au Soudan, qui, en raison du réchauffement climatique, provoque des crises alimentaires, une personne sur quatre manquant de nourriture. Cette crise climatique accroît également la menace de conflits violents. Les multiples saisons de sécheresse et les conflits en cours dans certaines régions de Somalie, du Kenya, d'Éthiopie et du Soudan entraîneront probablement une famine extrême⁸. Tout cela risque d'affecter les populations qui vivent déjà en marge de la société, poussant les enfants à quitter l'école et à travailler pour faire face à la situation.

2. NOS ATTENTES ET NOS VALEURS

2.1 Nos attentes à l'occasion de la 5ème Conférence mondiale sur le travail des enfants

Le Groupe des OSC se félicite de la convocation de la 5ème Conférence mondiale sur le travail des enfants, qui se tiendra cette année en mai en Afrique du Sud. La conférence est organisée dans un contexte de ralentissement de la réduction du travail des enfants, avec le COVID-19 qui menace de faire dérailler les progrès réalisés jusqu'à présent, et à moins de 4 ans de la cible 8.7 des ODD de 2025. Accueillir la Conférence pour la première fois en Afrique est un message fort et un espoir, en particulier pour les 87 millions d'enfants qui travaillent sur le continent africain. **Dans ce contexte, le Groupe des OSC espère que les conclusions de la conférence et l'appel à l'action permettront de réaliser de réels progrès sur le terrain.** Les principales attentes du Groupe des OSC et de l'ensemble du réseau et du mouvement de la société civile contre le travail des enfants vis-à-vis de la 5ème conférence sont les suivantes :

- **Une attention prioritaire est accordée à la question en Afrique** afin de faire une percée sur le continent.
- **Les résultats de la conférence vont au-delà d'un document final et comprennent plutôt un programme et un plan d'action concrets et pratiques**, avec des engagements de ressources et des délais, en vue d'accélérer l'éradication du travail des enfants.
- **Un effort délibéré est fait pour assurer une participation significative et inclusive des acteurs de la société civile** travaillant sur la question du travail des enfants, en particulier du Sud, à toutes les étapes de la 5ème Conférence (préparation de l'ordre du jour, pendant la Conférence et son suivi).

2.2 Nos valeurs communes

En tant que groupe OSC, nous croyons en ce qui suit :

⁸ <https://www.rescue.org/article/climate-crisis-here-what-it-looks-numbers>

- Le travail des enfants est une **violation universelle des droits de l'homme** et doit être éradiqué.
- Le travail des enfants est une **entrave au développement social, économique, politique et humain durable**.
- L'élimination du travail des enfants est une **responsabilité fondamentale de l'État** et est réalisable si les gouvernements mobilisent la volonté politique et les ressources disponibles.
- **Il incombe à toutes les parties prenantes**, y compris les gouvernements, les entreprises, les syndicats et les organisations de la société civile, de travailler ensemble pour éradiquer le travail des enfants, c'est-à-dire que la communauté internationale et les gouvernements individuels, les organisations d'employeurs et de travailleurs et le secteur privé doivent reconnaître le problème, assumer leurs responsabilités et protéger les enfants conformément aux obligations qui leur incombent en vertu de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et des conventions 138 et 182 de l'OIT.
- L'éradication durable du travail des enfants nécessitera des **efforts concertés pour s'attaquer aux causes profondes** du travail des enfants.
- Entre autres stratégies, **garantir l'accès à une éducation publique équitable et de bonne qualité à tous les enfants est fondamental** pour lutter contre le travail des enfants, le droit à l'éducation étant un droit de l'homme, un bien public et la responsabilité première de l'État.

Ce document de position est approuvé par et reflète la position et les voix des organisations suivantes qui œuvrent pour l'élimination du travail des enfants en Afrique :

[La Marche mondiale contre le travail des enfants](#), [Travail : Pas l'Affaire des Enfants](#) (Alliance of the Stop Child Labour coalition, Save the Children the Netherlands et UNICEF the Netherlands), [Internationale de l'Éducation](#)